COMMUNIQUE DE PRESSE

Remarque préalable

A partir du trimestre en cours, les données chiffrées publiées dans le rapport statistique trimestriel sur le secteur des OPC porteront, sauf stipulation contraire, sur les actifs nets distribués en Belgique, à l'exclusion des fonds de fonds.

Les fonds de fonds sont des OPC qui investissent pour l'essentiel dans d'autres OPC. Ils figurent principalement dans les catégories des OPC obligataires et des OPC mixtes. Une enquête de l'Association indique que les fonds de fonds investissent surtout sur le marché belge dans des fonds in-house des gestionnaires d'OPC. Pour éviter de les comptabiliser deux fois, seuls les fonds sous-jacents dans lesquels les fonds de fonds investissent seront désormais repris dans le tableau ci-joint donnant une vue d'ensemble des actifs nets.

Augmentation des actifs

Au cours du premier trimestre de 2006, l'actif net total des OPC belges et étrangers offerts publiquement sur le marché belge a augmenté de 4,92 milliards €, soit 2,95% par rapport au 31 décembre 2005 et ceci principalement grâce aux OPC d'actions. Il s'élève à 171,83 milliards € (fonds de fonds exclus) au 31 mars 2006.

En incluant les fonds de fonds, l'actif net total du marché belge des OPC s'élève à 192,30 milliards € au 31 mars 2006.

OPC investissant, en tout ou en partie, en valeurs à revenu variable

L'actif net de ce groupe d'OPC a augmenté de 3,90 milliards € (+ 3,3%) et représente ainsi 70,1% du marché total au 31 mars 2006, contre 69,8% le trimestre précédent.
L'évolution de l'actif net des différentes catégories de placement se présente comme suit:

- OPC d'actions : + 7,9%,
- OPC avec protection de capital : + 1,0%,
- OPC mixtes : - 2,7%,
- Fonds d'épargne-pension : + 4,9%,
- OPC immobiliers : + 6,1%,
- Pricaf : + 3,2%.

OPC investissant principalement en valeurs à revenu fixe

L'actif net de ces OPC a augmenté de 1,02 milliard € (+ 2,0%) au cours du premier trimestre. Leur part de marché s'élève à 29,9% à fin mars 2006, par rapport à 30,2% il y a trois mois.
L'évolution se présente comme suit:

- OPC obligataires : + 3,6%,
- OPC à moyen terme : - 13,6%,
- OPC monétaires : - 5,5%.

OPC en investissement socialement responsable et durable (ISRD)

Au 31 mars 2006, la catégorie des OPC ISRD durables comprend 38 compartiments. L'actif net commercialisé en Belgique s'élève à 4,09 milliards € à fin mars 2006, contre 3,94 milliards € à fin 2005 (+ 4,0%), représentant ainsi 2,4% du marché global des OPC en Belgique.

La catégorie des OPC ISRD thématiques comprend 2 compartiments et l'actif net diffusé en Belgique s'élève à 0,13 milliard € (0,07% du marché global des OPC en Belgique). Cela est pratiquement un statu quo par rapport à il y a 3 mois.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – info@beama.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association Belge des Asset Managers

La liste complète des OPC ISRD ainsi que la définition et la méthodologie de BEAMA sont publiées sur le site internet www.beama.be.

Augmentation du nombre d'OPC et/ou de compartiments

Au cours du premier trimestre 2006, 108 nouveaux (compartiments d') OPC ont été lancés sur le marché (69 de droit belge, 39 de droit étranger). 31 (compartiments d') OPC (27 de droit belge, 4 de droit étranger) ne sont plus commercialisés sur le marché belge.

Ces nouveaux (compartiments d') OPC représentent 2,86 milliards € au 31 mars 2006, dont plus particulièrement 61 (compartiments d') OPC avec protection de capital totalisant 1,81 milliard € (63,3%).

OPC belges

Au 31 mars 2006, les OPC de droit belge commercialisés en Belgique représentent un actif net de 103,74 milliards € (fonds de fonds non inclus). Leur part couvre actuellement 60,4% du marché global des OPC en Belgique, contre 59,7% fin décembre 2005.

Josette Leenders
Secrétaire général
BEAMA

Peter De Proft
Président
BEAMA

2 juin 2006

Coordination contacts de presse:
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tel 02 507 69 99
Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be